



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"HUGO, HELAS !" PAR L'ASSOCIATION
ARTHELEME A LA SALLE ROBERT LOUIS DE
COEUR DE VILLE LE SAMEDI 3 OCTOBRE 2020
A 16H30**

**DÉCISION N° DM-20-156
EN DATE DU 27 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2020-2021,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Arthélème représentée par Monsieur Jean-Bernard Scotto, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 7, impasse du Soufflet – 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELYNES, le samedi 3 octobre 2020 à 16h30 dans la salle Robert Louis de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Arthélème représentée par Monsieur Jean-Bernard Scotto, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 7, impasse du Soufflet – 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELYNES, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Hugo, hélas ! », le samedi 3 octobre 2020 à 16h30 dans la salle Robert Louis de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille sept cents euros (1 700,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200727-lmc1H7513H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/07/2020 Date de Publication : 27/07/2020
